

SAINTE-CROIX-SUR-ORNE (Orne)

Manoir de la Cour

Croisée

*Deuxième ou troisième quart
du XVII^e siècle*



Le manoir de la Cour conserve deux vestiges de ses châssis de fenêtres du XVII^e siècle. Le premier est très lacunaire et ne comporte qu'un montant de bâti dormant, un vantail vitré et un volet. Il conserve cependant en grande partie sa serrurerie d'origine. Par ailleurs ses éléments, sans doute peu exposés aux intempéries, sont encore bien lisibles. Le second est une grande croisée quelque peu remaniée et plus altérée. Elle a perdu ses volets du bas et la totalité de sa serrurerie. En outre, ses vantaux vitrés inférieurs ont été refaits ainsi qu'une partie de son bâti dormant. Il faut également préciser que nous n'avons pas pu l'ouvrir pour en faire un relevé précis, ses différents bâtis ayant été vissés les uns sur les autres après l'élimination de sa serrurerie. L'ensemble de ces ouvrages nous permettra cependant d'avoir une vision assez précise des châssis de cette campagne de travaux et d'approcher sa période de réalisation.

Le châssis A

Retrouvé dans les combles de l'édifice, il est difficile de préciser l'importance initiale de ce châssis, mais on peut penser au regard de la faiblesse de ces éléments qu'il provient d'une ouverture limitée. Quoi qu'il en soit, il nous fournit de précieuses informations pour comprendre la croisée que nous étudierons ensuite. Il ne subsiste du bâti dormant qu'un montant dont le profil reçoit une feuillure intérieure pour installer le vantail vitré à recouvrement. Ce dernier ne présente pas de caractéristique particulière hormis ses assemblages à tenons et mortaises non traversées. Sa périphérie est moulurée d'un traditionnel quart-de-rond et son chant intérieur reçoit une double feuillure pour installer un panneau de vitrerie et le volet qui vient, lui aussi, à recouvrement. On notera que les recouvrements successifs ont une saillie très faible et que le vantail vitré est dépourvu de jet d'eau. Le petit volet est également assemblé à tenons et mortaises non traversées. Il est divisé par un montant et une traverse intermédiaires qui délimitent quatre panneaux à table saillante de format réduit. La rotation des différents bâtis est assurée par de petites fiches à gond de hauteur identique (fig. 2.4 et 2.5). Quant à la fermeture, elle était assurée sur le vantail vitré par une targette, dont il ne subsiste plus que la platine ovale (fig. 2.3), et sur le volet par un loquet sur une platine du même type. Son mentonnet étant posé à l'envers et au-dessus de la clenche (fig. 2.3), cette dernière nécessitait un ressort de rappel et un cordon de tirage pour fonctionner.



Fig. E.1. La façade antérieure sur cours

La croisée B

La menuiserie

Le bâti dormant

La croisée est conservée à son emplacement d'origine, en façade nord d'une extension du manoir (fig. 1.3). Son bâti dormant est divisé en quatre compartiments par un meneau et un croisillon à profil torique raccordés sur un dé taillé dans la masse (fig. 1.2). Le croisillon est situé à soixante-trois centièmes de la hauteur. La croisée comporte aujourd'hui après restauration une vraie pièce d'appui moulurée. A l'origine, il s'agissait d'une simple traverse, de profil identique aux autres éléments du cadre. La hauteur entre le linteau et l'appui en pierre permet de le montrer sans difficulté (plan n°4).

Les vantaux vitrés

Les vantaux vitrés du haut montés à recouvrement sur le bâti dormant sont identiques au petit châssis étudié plus haut. Ceux du bas ont été entièrement refaits. Les volets n'ayant pas été modifiés, on peut assurer que les vantaux vitrés ont été restaurés suivant leurs caractéristiques d'origine. Ils comprenaient donc chacun une traverse intermédiaire qui délimitait deux compartiments vitrés à volets indépendants.

Les volets

La conception des volets est la même que celle du petit châssis. On notera toutefois que ceux du haut ont une hauteur plus élevée que ceux du bas et que les sections employées sont plus généreuses. Les vitreries mises en plomb étaient donc elles aussi inégales dans les mêmes proportions (plan n°5).



Fig. E.2. La façade postérieure sur les champs

La serrurerie

Toute la serrurerie a été éliminée. Les traces laissées par son ancienne présence montrent que les organes de rotation étaient identiques au petit châssis. Par contre, il semble que les volets du haut étaient fermés par des targettes et non des loquets.

Datation

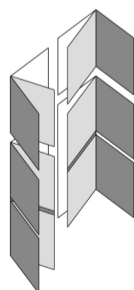
La modestie de l'extension du manoir et la facture classique des châssis n'aident pas à leur datation. Les volets à petits panneaux à table saillante sont très en vogue durant les premières décennies du XVII^e siècle, mais l'emploi de fiches à gond ne permet sans doute pas de les dater si précocement¹. Les façades du manoir ont été profondément remaniées pour y ouvrir de grandes baies. Trois de celles-ci comportent les dates de 1664, 1685 et 1686 gravées sur leur linteau. Le petit châssis, d'après ses dimensions, ne peut provenir de l'une d'elles. Donc, aucun élément ne permet de rapprocher les deux menuiseries de ces millésimes, même si elles sont probablement les deux derniers témoins d'une campagne de travaux significative. Leurs caractéristiques techniques ne sont pas suffisamment originales pour les rattacher à une période précise du XVII^e siècle. En l'absence d'informations historiques sur l'extension de ce manoir, il est donc préférable d'être prudent et de les dater du deuxième ou troisième quart de ce siècle.

Situation



Typologie

Type 4.MM.T



Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée
- Planche n°2 : Châssis
- Plan n°1 : Châssis / élévations intérieure et extérieure
- Plan n°2 : Châssis / sections
- Plan n°3 : Croisée / élévation intérieure
- Plan n°4 : Croisée / élévation extérieure
- Plan n°5 : Croisée / élévation extérieure (restitution)

Restitution de la clôture

Comme nous l'avons dit plus haut, la croisée a fait l'objet d'une restauration importante. Ces modifications et le vissage de ses éléments ne nous ont pas permis d'en faire un relevé fiable. Nous sommes donc reparti des cotes entre tableaux de la fenêtre en pierre et des valeurs de recouvrement du petit châssis pour établir ses dimensions originelles, à quelques millimètres près, puisque notre croisée a une hauteur en clair d'ouverture un peu supérieure à la cote entre tableaux (6 mm). A l'instar de nos autres études, les panneaux de vitrerie à losanges sont simplement indicatifs et n'ont aucune valeur de témoignage. Ils permettent seulement de comprendre la fonction des différents bâtis.

¹ Mathurin Jousse en indique l'utilisation dans *La Fidelle Ouverture de l'Art de Serrurier*, publiée en 1627. Malgré tout, elles semblent encore rares durant le premier quart du XVII^e siècle.